



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PREAVIS 03/2018

« Crédit des travaux - Réfection ponts sur la Paudèze »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Ont participé le 28 mai 2018 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil : M. Alfred Roth, Président
M. Christian Marrel, Vice-Président
M. Didier Bérard, Secrétaire
Mme Petra Salathé, Scrutateur
M. Michael Markides, Scrutateur

Municipalité : M. Gustave Muheim, Syndic
Mme Chantal Dupertuis
Mme Nathalie Greiner-Meylan
Mme Cathérine Schiesser
M. Philippe Michelet

Commission des Finances : M. Jean-Pierre Bolay, Président
M. Jean-Claude Favre
Mme Charlotte Touati- de- Jonge
Mme Amélie Ramoni-Perret
M. Michel Henchoz

Commission technique : M. Daniel Mérinat
M. Olivier Schaer
Excusé : M. Pietro Latorre, Président

Préambule

Lors de la séance de présentation du 28 mai 2018, Monsieur Michelet, Municipal, nous a exposé le préavis 03/2018. Il s'agit des travaux de réfection des ponts de la Paudèze à la route des Bas-Monts ainsi qu'au chemin du Stand.

Présentation du préavis

Ces ouvrages, propriétés des communes de Pully et de Belmont, sont soumis à une obligation d'entretien selon la loi cantonale sur les routes. La commune de Pully a initié les travaux par un appel d'offre public et les charges relatives à ces travaux de réfection sont à la charge des deux communes à hauteur de 50% chacune. Les frais liés à l'appel d'offre et à la gestion du projet sont entièrement pris en charge par la commune de Pully. Belmont aura tout de même un droit de regard sur l'exécution des travaux.

Pour les détails techniques liés à ce projet, veuillez-vous référer au rapport de la commission technique.

Aspects financiers

En 2015, le Conseil Communal a approuvé le crédit d'étude « expertises et travaux d'entretien des ponts sur la Paudèze » objet du préavis N° 07/2015 pour un montant de CHF 67'000.00.

A ce jour, les montants dépensés pour ces études s'élèvent à CHF 25'002.40. Etant donné que la commune n'a utilisé qu'une faible partie du montant octroyé par le Conseil, il a été décidé de clôturer ce préavis en l'intégrant dans le préavis qui vous est soumis ce jour.

Le montant global demandé (études et travaux) pour les deux ponts, s'élève à CHF 143'000.00 et se décompose de la manière suivante :

Total Etudes	CHF 30'002.40	Dont CHF 25'002.40 déjà engagés comme expliqué ci-dessus
Travaux	CHF 92'330.00	
Honoraires d'ingénieur	CHF 9'250.00	
Divers et imprévus	CHF 10'658.00	
TOTAL GENERAL	CHF 142'240.40	Montant du crédit demandé CHF 143'000.00

Dans la mesure où il s'agit de ponts de réseaux routiers communaux, ils ne bénéficient pas de subventions cantonales. L'amortissement linéaire est prévu sur 30 ans.

Initialement, ces travaux étaient envisagés au-delà de 2021 et ne sont donc pas prévus dans le plan d'investissement de la législature en cours. Vu l'état des ponts et le fait que Pully entreprenne des travaux sur différents ponts se situant sur son territoire, cet investissement se fait déjà en 2018. Le plan d'investissement précité, prévoyant un montant annuel de CHF 500'000.00 pour les travaux imprévus, servira en partie à cet investissement.

Commentaire de la Commission des finances

La commission des finances estime que ces travaux sont nécessaires et salue la collaboration pour ce projet entre nos deux communes.

Notre commission a constaté que la végétation autour de ces ponts contribue à la détérioration des ouvrages. En conséquence, nous pensons qu'il serait judicieux d'effectuer un entretien régulier de ces ponts afin d'éviter que les travaux entrepris cette année ne doivent être réitérés trop rapidement.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances unanime se rallie aux conclusions du préavis 03/2018 et vous propose de les accepter sans modification.

Pour la Commission des finances :

Jean-Pierre Bolay, Président
Amélie Ramoni-Perret
Michel Henchoz
Jean-Claude Favre
Charlotte Touati de Jonge, rapporteur

Fait à Belmont, le 5 juin 2018